





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-293**

Séance publique du

29 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150629- lmc168760-DE-1-1
Date de signature : 02/07/2015
Date de réception : jeudi 2 juillet 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : PROJET DE STRATEGIE NUMÉRIQUE TERRITORIALE - DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE
AU TITRE DU FEDER**

Le 29 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 23/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Irène MALAUZAT, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Madame Dominique AUGÉY, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Finance, Numérique et Gestion
 Direction Ressources et Exécution
 Budgétaire

RAPPORT POUR
 LE CONSEIL MUNICIPAL
 DU 29 JUIN 2015

Nomenclature : 7.5
 Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
CO-RAPPORTEUR(S) : M. PAOLI Stéphane

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : PROJET DE STRATEGIE NUMÉRIQUE TERRITORIALE - DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE AU TITRE DU FEDER- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis 2011, la Ville d'Aix-en-Provence s'est engagée dans de nombreuses actions de développement numérique de ses services :

- Office du Tourisme 2.0
- Le développement de l'e-administration
- L'application mobile AIX
- Le déploiement des totems numériques d'information
- Présence sur Facebook et Twitter

Ces premières actions ont été mises en œuvre dans le cadre d'une politique volontariste de développement économique du territoire par le numérique, matérialisée par :

- le projet de pôle numérique de Valcros-Constance dédié aux entreprises du secteur
- l'installation prochaine du campus international d'Innovation Numérique orienté vers la ville de demain « The Camp »
- la candidature commune avec la ville de Marseille au label French Tech.

La Ville d'Aix-en-Provence souhaite aujourd'hui développer une approche de Smart City sur son territoire afin de :

- répondre aux enjeux quotidiens et stratégiques de la Ville
- intensifier l'usage du numérique pour rendre la ville plus accessible, performante, attractive, interactive, collaborative et intégrée.

L'enjeu est de concevoir la ville autrement avec une approche intégrée et plus participative.

La ville a identifié des champs d'intervention sur lesquels elle souhaite développer le numérique :

- performance de la ville,
- développement des e-services,

- dématérialisation,
- E-démocratie,
- tourisme,
- attractivité,
- ouverture du pôle numérique de la Constance.

L'objectif général est de permettre à la Ville de s'engager dans une démarche de Smart City « ville intelligente ».

Pour la période 2015-2017, le projet s'articule en plusieurs opérations :

- **Infrastructure**

Objectif :

- Mettre en place les infrastructures nécessaires au développement du numérique sur le territoire de la Ville

Actions :

- Suivi du déploiement haut débit
- Mise en place d'un programme de déploiement du Wifi Gratuit dans toute la ville
- Implantation de mobilier intelligent
- Mise en place d'un portail Open Data

- **E-administration et services numériques**

Objectif :

- Rendre les services publics plus accessibles aux usagers et améliorer leur fonctionnement interne

Actions :

- Définition et implémentation d'une Gestion de la Relation Usager (GRC) sur l'espace citoyen
- Développement de plus de 20 nouveaux E-services
- Dématérialisation et modernisation des services
- Uniformisation de tous les sites web et des applications mobiles

- **Éducation Numérique**

Objectifs :

- Développer l'apprentissage scolaire par le numérique
- Mettre en place les infrastructures nécessaires au développement du numérique sur le territoire de l'agglomération

Actions :

- Installation d'équipements adaptés dans les établissements scolaire de la ville (TNI, etc)
- Câblage des écoles en fibre optique
- Développement d'un Environnement Numérique de Travail [ENT] pour les établissements

- **Aix-en-Provence – territoire d'expérimentation**

Objectif :

- Faire du pays d'Aix, un territoire innovant et d'expérimentation des nouveaux services du numérique dans les domaines d'intervention suivants :
 - solutions innovantes d'économie d'énergie,
 - solutions innovantes pour améliorer la qualité de vie des Aixois,
 - solutions innovantes pour faciliter la circulation dans la ville,
 - visite en réalité augmentée.

Le coût prévisionnel du projet s'élevant à 1 250 000€ HT soit 1 500 000€ TTC, il convient à présent de solliciter le fonds européen de développement régional (FEDER).

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le projet global de stratégie numérique.
- **SOLLICITER** une aide européenne pour un taux de cofinancement prévisionnel estimatif de 30% dans le cadre du programme opérationnel FEDER géré par le Conseil Régional
- **AUTORISER** Madame le Maire ou M. l'Adjoint délégué, à signer la convention relative à la participation financière et tout document afférent à ce dossier.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou M. l'Adjoint délégué à solliciter des subventions auprès de l'Europe, de la Communauté du Pays d'Aix, du Conseil Régional et des Institutions ou Organismes susceptibles de financer ce type d'opération.
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2015-293 - PROJET DE STRATEGIE NUMÉRIQUE TERRITORIALE - DOSSIER DE
DEMANDE D'AIDE AU TITRE DU FEDER-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)